



STOPGLISSE

TRAITEMENT ANTIGLISSE des SOLS DURS, DÉROCHANT DÉGLACEUR PROFESSIONNEL



PROPRIETES :

STOPGLISSE est un produit spécifiquement conçu pour effectuer un traitement préventif antiglisse des sols dangereux.

STOPGLISSE assure le dérochage, le déglacage des sols trop lisses rendus dangereux en provoquant des chutes, notamment lorsque ces surfaces sont humides tels que carrelages, dallages, grès, cérames, terres cuites, faïences, marbres, bétons trop lisses ou trop fermés, dallages intérieurs, extérieurs, comblanchiens, pierres naturelles dures, certains schistes ardoisiers, etc..

STOPGLISSE permet de réduire les risques d'accidents, de chutes sur les sols durs, couloirs, abords de piscines, maisons de retraite, thalassothérapies, cuisines, locaux collectifs, municipalités, dallages de rues piétonnes ou de jardins publics, entrées ou halls de bâtiments recevant du public.

STOPGLISSE est économique, prêt à l'emploi et ne nécessite pas de mélanges avant l'application.

STOPGLISSE s'applique sur surfaces préalablement bien préparées avec le DECAPSOL.

COMPOSITION :

Préparation en solution aqueuse à base de composés acides synergisés et d'agents de surface à haut pouvoir désincrustant et dérochant.

. ETAT PHYSIQUE	: Liquide.
. ASPECT	: Limpide.
. COULEUR	: Sans ajout de colorant, pratiquement incolore.
. ODEUR	: senteur verte
. MASSE VOLUMIQUE	: 1042 g/l +/- 20 g/l.
. REACTION CHIMIQUE	: Acide.
. TENSION SUPERFICIELLE	: 25,6 Dyne/cm.
. POUVOIR TRAITANT MOYEN	: selon nature et dureté du support 1 litre pour 7 à 15 m ² .

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT

Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr - Site internet : www.leam.fr

SARL au capital de 5 000 € - RCS Niort B 479 221 905- SIRET 479 221 905 00025 - APE 4778C - TVA FR 15 479 221 905

UTILISATIONS :

STOPGLISSE est recommandé pour le traitement anti-glisse des carrelages, dallages, etc.. particulièrement dangereux quand ils sont humides, dans les piscines, les écoles, les collectivités, etc...

MODE D'EMPLOI :

Effectuer toujours au préalable :

1 / Nettoyage dégraissage du sol avec le DECAPSOL suivi de son rinçage complet à l'eau claire.

2 / Laisser sécher au préalable la surface avant traitement.

3 / Etaler le produit de traitement antiglisse à l'état pur uniformément à la mop, au balai éponge, feutre. Laisser agir de 10 à 15 minutes et effectuer un rinçage neutralisant complet à l'eau claire jusqu'à neutralité pour éviter tout excès de dérochage qui modifierait l'aspect de surface. Moduler la concentration ou le temps de contact selon le résultat obtenu.

NOTA : Il convient de réaliser un test préliminaire d'essai afin de déterminer sur une petite surface (compte tenu de la diversité de nature et de dureté des matériaux, surfaces des sols), le temps de contact suffisant avant le rinçage neutralisant complet afin d'éviter un déglacage excessif à la surface de carrelages qui seraient de part leur nature poreux.

PRECAUTIONS D'EMPLOI ET STOCKAGE :



DANGER

Renferme de l'ACIDE FLUOSILICIQUE

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

P260 Ne pas respirer les vapeurs.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans les déchets industriels spéciaux.

Contient

- moins de 5% de : agents de surface non ioniques

Observer les précautions de sécurité, travailler dans un local bien ventilé.

Conserver hors de la portée des enfants.

Stocker dans un endroit frais et sec.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Refermer soigneusement l'emballage après chaque utilisation.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

Léa M. collectivités – 427 avenue de Limoges - 79000 NIORT

Tel : 05.49.77.08.25 - Fax : 05.49.77.08.29 - E-mail : lea.m.collectivites@orange.fr - Site internet : www.leam.fr